



Rapport annuel

Communauté de communes
Ardèche Rhône Coiron

2025



SOMMAIRE

FAITS MARQUANTS 2025	P.4
----------------------	-----

PRÉSENTATION GÉNÉRALE	P.4
• Moyens humains - Partenaires	

LA COLLECTE	P.7
-------------	-----

- La collecte d'ordures ménagères résiduelles
- Véhicules
- Organisation du service
- La collecte sélective
- Extension des consignes de tri
- Le multimatériaux
- Le verre
- Le carton
- Les déchèteries
- Les actions de communication et de sensibilisation

Faits marquants 2025

Poursuite du déploiement et de la modernisation des points tri

La Communauté de communes continue, avec ses communes, d'équiper le territoire pour inciter et faciliter le tri aux usagers. Les facteurs stimulants, comme la mise en œuvre systématique de points tri complets et la mise en place d'apport volontaire pour les cartons, ont été ciblés pour améliorer les performances de collecte sélective et diminuer la part des ordures ménagères résiduelles. La densification et l'harmonisation du réseau, associées à une communication dynamique, offrent un service de proximité optimisé.

Des performances de tri encourageantes

L'augmentation significative des tonnages collectés pour les emballages, les papiers, le verre et les cartons, est le résultat d'une participation active des usagers. L'appropriation de ce nouveau dispositif, pratique et accessible, illustre l'engagement des habitants dans le geste de tri.

En parallèle, les efforts de réduction des ordures ménagères résiduelles se poursuivent.

De nouvelles filières de recyclage en déchèterie

Afin de proposer un service toujours plus étendu aux usagers, de nouvelles filières se mettent en place sur les déchèteries. Le développement du tri des articles de sports et de loisirs, de bricolage et de jardin, ainsi que des matériaux issus des travaux, vient renforcer les performances de recyclage et de valorisation.

Développement du tri « Hors Foyer »

Avec pour objectif d'assurer la continuité du geste de tri en dehors du domicile, de nouveaux outils et supports de diffusion ont été créés sur les thématiques snacking, pique-nique, repas sur le pouce, événements et loisirs. Ces actions se concrétisent également par le démarrage d'un partenariat fort avec l'Office de Tourisme et les hébergeurs.

Présentation générale

La Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron (CCARC) est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI). Elle regroupe 15 communes réparties sur un territoire d'environ 281 km².

Population municipale légale en vigueur 2023 :

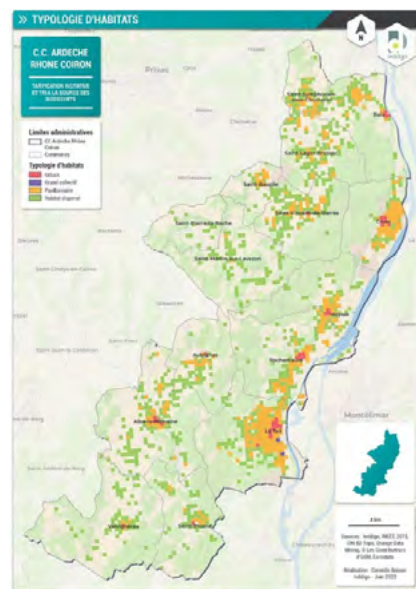
- (donnée INSEE 2021) : ✓ 23 177 habitants
- ✓ 9 communes de moins de 1000 habitants
- ✓ Superficie : 281 km²
- ✓ Densité : 82 hab./km²

TYPOLOGIE D'HABITAT :

- ✓ Habitat mixte à dominante rurale
- ✓ Saison touristique en été

CONCERNANT LES LOGEMENTS DU TERRITOIRE :

- ✓ 6% sont des résidences secondaires
- ✓ 12 % de logements vacants
- ✓ Taille moyenne d'un foyer : 2,3 habitants
- ✓ Territoire composé à près de 79 % d'habitat pavillonnaire et d'habitat dispersé.





Les moyens humains

Le Président de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron préside les conseils et bureaux communautaires afin de décider de la politique du service déchets, accompagné du vice-président en charge de cette thématique ainsi que de :

- ✓ 1 chef de service
- ✓ 1 chef d'équipe collecte et traitement
- ✓ 3 agents valoristes déchèterie
- ✓ 1 animatrice prévention déchets
- ✓ 9 agents de collecte

Les prestataires principaux

La Communauté de communes a un lien avec :

- ✓ l'Association Le Relais pour le recyclage des vêtements avec des bornes sur l'ensemble du territoire
- ✓ Association Rebond (nettoyage des points d'apport volontaire et collecte carton des petits commerçants)
- ✓ Chambre d'agriculture
- ✓ Les Connexions sur le Festival d'Alba

Elle a confié le traitement de ses déchets au Syndicat des Portes de Provence (SYPP), syndicat mixte compétent en matière de prévention, de réduction, de valorisation et de traitement des déchets ménagers et assimilés.

La déchèterie de Privas

Les habitants de 4 communes ont la possibilité d'accéder à la déchèterie de Privas :

- ✓ St-Bauzile,
- ✓ St-Lager-Bressac,
- ✓ St-Symphorien-sous-Chomérac
- ✓ St-Vincent-de-Barrès

Les réseaux

- ✓ Les réseaux interdéchets
- ✓ Le Réseau Compost Citoyen Auvergne-Rhône-Alpes
- ✓ ORDEC, le système d'informations de l'Observatoire des déchets en Auvergne-Rhône-Alpes

FLUX PRÉ-COLLECTE COLLECTE TRAITEMENT

Ordures ménagères résiduelles

Porte-à-porte résiduel, points de regroupements et apport volontaire

Collecte en régie

Centre de préparation de combustible solide de récupération Syproval Malataverne.

Centre enfouissement Roussos

installation tri mécano biologique Valomsy Etoile sur Rhône

Emballages & Papiers

Apport volontaire

Collecte en régie

Quai de transfert plancher Montélimar

Centre de tri Portes-Lès-Provence

MéTRIpolis

Verre

Apport volontaire

Collecte en régie

Centre de tri MALTHA Lavilledieu

Cartons

Apport volontaire
Porte à porte des commerçants

Collecte en régie
Collecte par une association

Filière de traitement

Déchets occasionnels

Apport direct sur 3 déchèteries

Haut de quai en régie

Gestion du bas de quai en prestation de service par le SYPP

Filières de traitement

LA COLLECTE D'ORDURES MÉNAGÈRES RESIDUELLES (OMR)

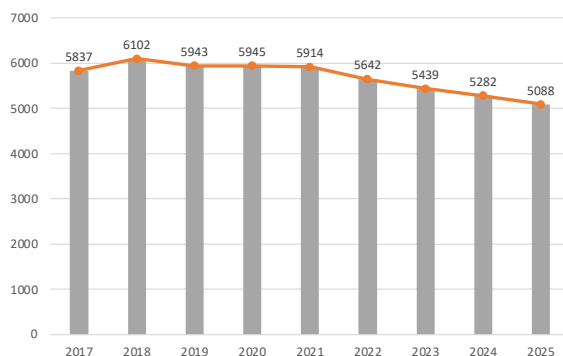
La Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron gère en régie la collecte des ordures ménagères ainsi que leur acheminement vers les centres de traitement sur l'ensemble du territoire intercommunal (Valomsy Etoile sur Rhône 26800, SYPROVAL Malataverne 26780 et Roussas 26230).

Collectifs

- ✓ Point tri pour apport volontaire avec bornes enterrées et semi-enterrées + aérien



Évolution des tonnages OMR



Soit 215kg /hab /an
= - 9kg / hab entre 2024 et 2025

VEHICULES

Collecte en apport volontaire :

- ✓ Benne à compaction avec grue 26 t : 3 véhicules par jour mobilisés
- ✓ Camion ampliroll avec grue : 1 véhicule par jour mobilisé
- ✓ 1 micro-benne
- ✓ 2 camions BOM

Collecte en porte-à-porte résiduel :

- 3 types de véhicules pour tenir compte des typologies de voiries :
- ✓ Benne 26 t : 2 véhicules par jour mobilisés
- ✓ Mini benne de 3,5 t pour les centres-bourg et les rues étroites : 1 véhicule par jour mobilisé



ORGANISATION DU SERVICE

	Fréquence de collecte
Apport volontaire (multimatériaux)	Minimum 1 fois par semaine et en fonction du remplissage
Apport volontaire (verre)	1 semaine sur 2
Apport volontaire (Grand carton)	1 fois / semaine
Ordures ménagères résiduelles	Entre 1 a 3 fois / semaine selon le secteur

LA COLLECTE SÉLECTIVE

La Communauté de communes assure en régie la collecte sélective sur l'ensemble du territoire.

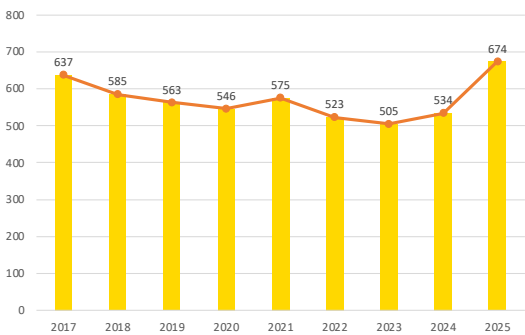
Type de contenants :

- ✓ Bornes aériennes
- ✓ Bornes semi-enterrées et enterrées

EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI

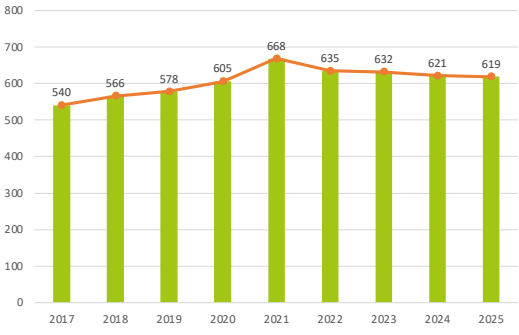
Depuis le 1^{er} janvier 2020, tous les emballages ménagers et papiers sont collectés ensemble sur tout le territoire.

Évolution des tonnages
Emballages et papiers



Soit + 140 tonnes collectées dans les bornes jaune : emballages et papiers

Évolution des tonnages
Verre



Soit -2 tonnes collectées dans les bornes vertes : verre

LE MULTIMATÉRIAUX (Emballages et Papiers - Bornes jaunes)



	Collecte des papiers et emballages en apport volontaire
Type de contenants	Bornes semi-enterrées et bornes enterrées + aérien
Population desservie	L'ensemble du territoire
Nombre de conteneurs	200 conteneurs implantés sur le territoire
Tonnages collectés en 2025	674 t Soit : 28 kg/hab/an
Taux de refus	22,40% Point de vigilance erreur de tri récurrente : confusion matière plastique et emballage

LE VERRE (Emballages en verre – Bornes vertes)

	Collecte des emballages en verre en apport volontaire
Type de contenants	Bornes semi-enterrées et bornes enterrées + aérien
Population desservie	L'ensemble du territoire
Nombre de conteneurs	97 conteneurs implantés sur le territoire
Tonnages collectés en 2025	619 t Soit : 26 kg/hab/an
Taux de refus	0%



LE CARTON (Grands cartons)

Depuis avril 2023, des bornes cartons ont été implantées en apport volontaire sur le territoire. Ce service vient en complément des déchèteries pour les habitants du territoire.

Tonnages collectés en 2025 > 120 tonnes



LES DÉCHÈTERIES

La Communauté de communes gère le haut de quai de 3 déchèteries, situées sur les communes d'Alba-la-Romaine, du Teil et de Cruas. Ces déchèteries réceptionnent les déchets des usagers de l'ensemble du territoire.

Depuis 2109, une convention entre la CCARC et la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche (CAPCA) permet aux habitants des communes de St-Bauzile, St-Lager-Bressac, St-Symphorien-sous-Chomérac et St-Vincent-de-Barrès d'accéder à la déchèterie de Privas.

Déchets (Flux)	2024	2025	Evolution n-1	Kg/hab pop. totale
DNR (Déchets Non Recyclables)	1 820 t.	1 291,05 t.	-29,1%	55 kg
Cartons	186 t.	202,22 t.	8,7%	9 kg
Végétaux	2 638 t.	2 459,74 t.	-6,8%	104 kg
Bois	795 t.	472,20 t.	-40,6%	20 kg
Ferraille	233 t.	296,74 t.	27,4%	13 kg
Gravats	2 069 t.	2 484,11 t.	20,1%	105 kg
Mobilier/ Jeu-Jouets/ Bricolage Jardinages	454 t.	342,68 t.	-24,5%	15 kg
Multi Rep Bois (PMCB/ DEA)	55 t.	567,69 t.	932,2%	24 kg
DDS (Déchets Diffus Spécifiques)	46 t.	32,07 t.	-30,3%	1 kg
Eco-DDS	26 t.	26,44 t.	1,7%	1 kg
DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques)	156 t.	192,83 t.	23,6%	8 kg
Plâtre complexe (PMCB)		91,51 t.		4 kg
Huiles	13 t.	12,96 t.	-0,3%	1 kg
Pneus	17 t.	18,56 t.	9,2%	1 kg
Neon/ampoules	1 t.	2,32 t.	132,3%	0
Piles	1 t.	1,50 t.	50,2%	0
Accu de mobilité				0
Article Sport Loisir	1 t.	3,94 t.	293,9%	0
Article Bricolage jardinage Thermiques	0	1,12 t.		0
Menuiseries (PMCB)		33,07 t.		1 kg
Laine Verre		13,72 t.		1 kg
Laine Roche		0,91 t.		0
Batteries		0		0
Polystyrène	9 t.	9,77 t.	14,9%	0
Cartouches	0	0,49 t.		
Total	8 520 t.	8 557,63 t.	0%	363 kg

LES ACTIONS DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION

✓ Opération de distributions de composteurs individuels pour les usagers au prix réduit de 25 €

✓ Distribution gratuite de compost 2 fois par an en partenariat avec le SYPP : déchèteries à Cruas et Alba-la-Romaine

✓ Partenariat avec Office de tourisme et hébergement

✓ Campagne "comment mieux trier mes déchets - erreur de tri" - juillet août 2025

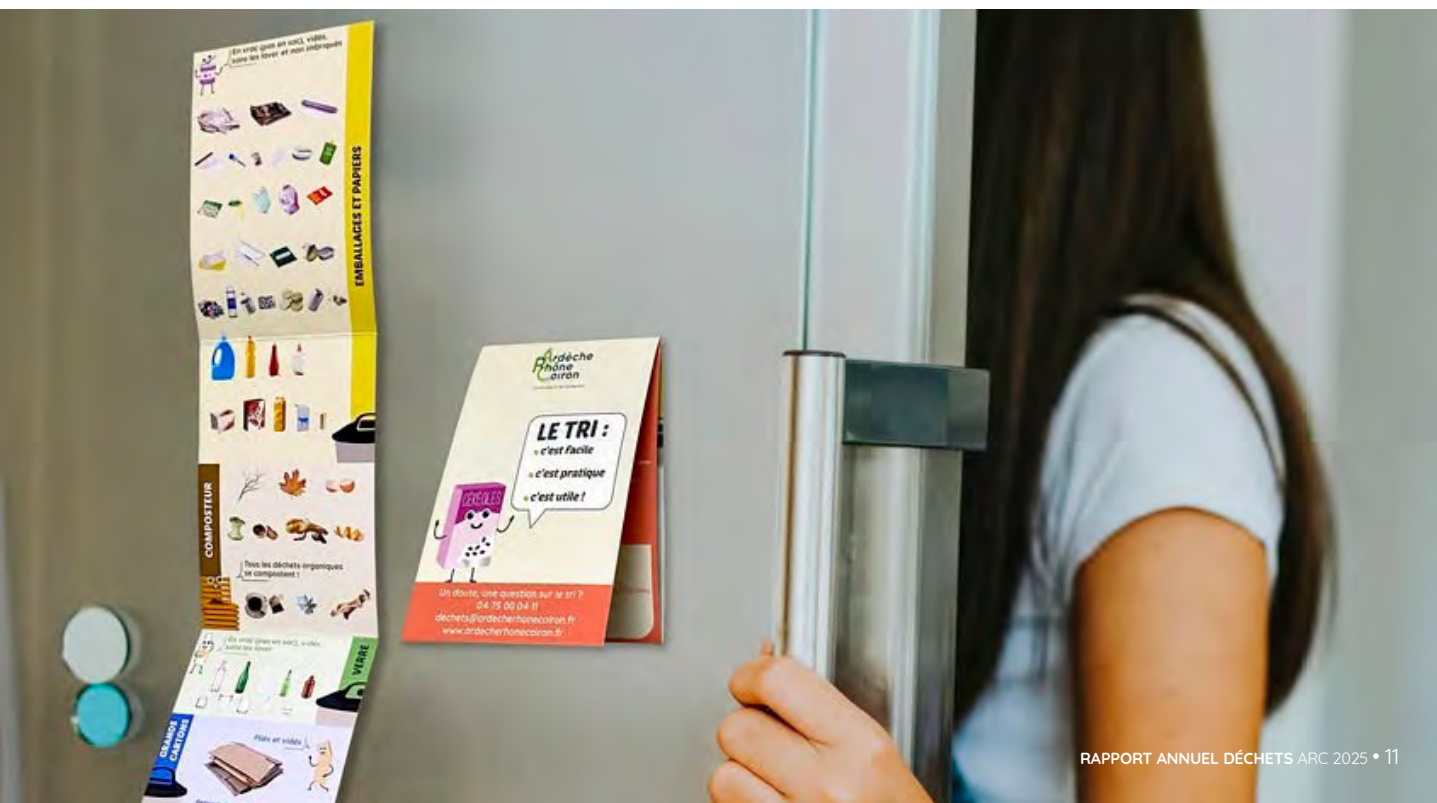
Sur la base des erreurs de tri dans les bornes d'ordures ménagères et à partir de photos prises sur sites, nous avons imaginé une communication ciblée.

■ 5 posts sur les réseaux sociaux pour 8900 vues

✓ Campagne "comment mieux trier mes déchets"

■ 4 vidéos d'animation en motion design postées sur les réseaux sociaux

soit 2000 vues (Août 2025)





ALBA LA ROMAINE

AUBIGNAS

BAIX

CRUAS

LE TEIL

MEYSSE

ROCHEMAURE

SAINT-BAUZILE

SAINT-LAGER-BRESSAC

SAINT-MARTIN-SUR-LAVEZON

SAINT-PIERRE-LA-ROCHE

SAINT-THOMÉ

SAINT-SYMPHORIEN-SOUS-CHOMÉRAC

SAINT-VINCENT-DE-BARRÈS

VALVIGNÈRES

